

LE PEUPLE D'ABORD

Magazine Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales

N°
213



LE PREMIER MINISTRE PRÉSENTE SA DÉMISSION AU PRÉSIDENT TSHISEKEDI



édité par la Cellule de Communication
N°213 DU 26 FEVRIER AU 04 MARS 2024
| Tél : +243 892 673 151



SOMMAIRE

- IL A DIT.....3
- L'ÉDITORIAL.....4
- Sama Lukonde démissionne.....6
- Tshisekedi espère en la RDC.....7
- A. Kabuya reconduit Informateur.....8
- Félix Tshisekedi a honoré la mémoire de Hage Geingob.....9
- 126ème Conseil des ministres.....11
- Prorogation de l'état de siège.....19
- PDL-145T en action.....25
- Tête-à-tête Tshisekedi-Lourenço.....27
- ANALYSE.....29

« Mon gouvernement réitère le caractère non négociable de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC de même que le bien-être de ses populations. »

« Le gouvernement rappelle son droit et son devoir de prendre toutes les dispositions requises pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de notre pays et sécuriser nos populations ainsi que leurs biens. Nul n'a le droit de l'en empêcher. »

« En ma qualité de Commandant suprême de nos forces armées, je rassure, une fois de plus, qu'aucun effort ne sera ménagé pour obtenir le retrait des troupes rwandaises de notre territoire, l'éradication des groupes armés et la restauration de la paix dans toutes les zones en proie à l'instabilité. »

« Le gouvernement reste fermement attaché à la mise en application du plan de paix issu des processus de Nairobi et de Luanda, endossé par l'Union Africaine, et soutenu par les Nations Unies. Ce plan demeure la seule voie valable pour un règlement pacifique du conflit qui oppose notre pays à son agresseur : la République du Rwanda. »

« À ce jour, les forces de défense rwandaises continuent à opérer impunément et en violation du droit international sur notre sol — comme l'attestent les rapports des groupes d'experts de l'ONU sur l'insécurité à l'Est de la RDC ainsi que les clichés tirés des drones de la MONUSCO et des Forces Armées de la RDC. »

« Un règlement du conflit, par les voies diplomatiques pourrait être envisagé avec le Rwanda ; cependant, pas dans n'importe quelles conditions.»

Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Réélu Président de la RDC
Discours d'investiture
du 20 janvier 2024



LE VENT TOURNE !

Depuis son avènement au pouvoir en 2019, dans le cadre de son premier quinquennat, le Président Félix Tshisekedi est présenté comme un fin diplomate, chacun de ses déplacements vers l'extérieur se soldant par des succès probants.

Partout où il se rend, Félix Tshisekedi revêt le statut d'un interlocuteur valable et convaincant.

De Luanda à Bruxelles en passant par Addis-Abeba, les capitales du monde tombent sous le charme du nouveau Congo qu'incarne le Président Tshisekedi. En retour, la voix de la République démocratique du Congo gagne en décibels et enregistre plus de soutiens de grandes puissances.

Pour son dernier déplacement à Bruxelles, en Belgique, le cinquième Président de la RDC a successivement rencontré le Premier ministre belge Alexander De Croo et Son Altesse le Roi Philippe, Roi des Belges.

À ses hôtes, Félix Tshisekedi a tout simplement demandé des sanctions contre le Rwanda afin de faire reculer le dictateur Paul Kagamé.

Le locataire du Palais de la nation a profité de l'occasion pour dénoncer le protocole d'accord signé le 19 février entre l'Union européenne et le Rwanda, ayant pour objectif « de renforcer le rôle du Rwanda » dans le développement de « chaînes de valeur durables et résilientes pour les matières premières critiques. »

De son côté, la Belgique par son Premier ministre a émis le doute sur la provenance des minerais que le Rwanda présente à l'Union européenne et

en exige la traçabilité. Le Roi Philippe a, quant à lui, exprimé toute sa solidarité envers les peuples congolais.

Une oreille attentive de plus dans les rangs de la communauté internationale.

Une belle victoire de la RDC sur le Rwanda qui s'ajoute au coup de gueule de la France qui a demandé au régime de Kigali de cesser avec les hostilités et de retirer ses troupes des territoires congolais.

Une position qu'avaient déjà affichée les États-Unis d'Amérique.

À lire les signes de temps, tout porte à croire que le vent est en train de tourner en faveur de la RDC de Félix Tshisekedi dans cette bataille diplomatique.

Erik Nyindu Kibambe





Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo,
Président de la République démocratique
du Congo

LE PREMIER MINISTRE PRÉSENTE SA DÉMISSION AU PRÉSIDENT TSHISEKEDI



Le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde a déposé sa démission auprès du Président de la République Félix Tshisekedi, le mardi 20 février 2024, à la cité de l'Union Africaine, pour occuper son siège de député élu de la circonscription de Kasenga dans la province du Haut-Katanga.

Au sortir de l'audience, Jean-Michel Sama Lukonde a déclaré à la presse que " c'est une rencontre conviviale où le Président de la République a pris acte de cette décision. C'était une occasion de le remercier pour le choix qu'il avait porté sur nous et pour la collaboration qui était faite de manière loyale de moi vis-à-vis de lui ».

Face au risque de cumul tel qu'évoqué à l'article 108 de la loi fondamentale, il revenait à l'élu de Kasenga de choisir entre l'exercice de ses nouvelles fonctions en tant que député national et le maintien dans son fauteuil de Premier ministre.

"Mon choix est porté sur le mandat de député national pour représenter la circonscription de Kasenga. La demande de venir me présenter devant le Président de la République était pour l'informer de mon choix et par voie de conséquence ma démission comme Chef du gouvernement", a-t-il révélé.

Au terme de cette audience, le Président Félix Tshisekedi

a décidé de confier au gouvernement Sama Lukonde la mission d'expédier les affaires courantes.

Sama Lukonde avait été nommé Premier Ministre le 15 février 2021, au terme des consultations nationales qu'avait initiées le Chef de l'État en novembre 2020.

Il est resté trois ans et cinq jours à la tête du gouvernement de la République Démocratique du Congo.

Sandra Mbombo

FACE À LA PRESSE, LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A PEINT UN TABLEAU D'ESPOIR DE LA RDC



Le jeudi 22 février au studio Mama Angebi de la Radio télévision nationale congolaise (RTNC), le Président Félix Tshisekedi a pris part à un briefing presse spécial.

La situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), la mise en place du premier gouvernement de son second quinquennat ainsi que d'autres questions d'ordre économique et social étaient au cœur de cette communication du Chef de l'État devant la presse tant nationale qu'internationale.

« Nous vivons une montée en puissance comme jamais auparavant de notre armée, et ce n'est pas fini », a déclaré le Président Tshisekedi au sujet de l'option militaire dans la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC. « Je veux une paix définitive et véritable pour mon pays et je la veux maintenant. Pour ça, je

peux mettre de côté les velléités belliqueuses », a-t-il renchéri.

Face aux accusations selon lesquelles la RDC ne respecte pas l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, Félix Tshisekedi a rassuré que « la RDC est le seul pays à le respecter ». « Nous avons même désigné un coordonnateur pour le suivi dudit accord », a-t-il précisé.

Le Chef de l'État a par ailleurs réagi à la polémique liée à l'expédition des affaires courantes par le gouvernement Sama Lukonde. « Je n'ai pas violé la Constitution, je suis guidé par un seul idéal : le salut du peuple est la loi suprême », a-t-il dit. Selon lui, « aucun ministre de ce gouvernement, élu au Parlement ne touchera deux émoluments. Tant qu'ils seront ministres au sein du gouvernement, ce sont leurs suppléants qui toucheront leurs émoluments au Parlement ». Champion de la masculinité positive, le Président Félix Tshisekedi s'est exprimé sur la

place de la femme dans son second quinquennat : « Je tiens vraiment à développer et à promouvoir les droits des femmes en RDC. Il y avait 37% des femmes au sein du gouvernement sortant. Il faut maintenir ce cap ou faire mieux », a-t-il indiqué.

Dans le chapitre lié aux sports, le Chef de l'État a exprimé sa satisfaction concernant le footballeur Héritier Luvumbu dont le contrat vient d'être résilié au Rwanda. « J'ai demandé au Président de l'AS Vita Club de prendre ce joueur dans son effectif. Je tiens à le voir bientôt pour le remercier vivement au nom de la Nation », a rassuré le Président de la République.

Cet échange du Chef de l'État avec la presse, dans ce briefing organisé par le ministère de la Communication et Médias, est une première depuis sa réélection à la tête du pays.

Chris Mumpakani Atem

AUGUSTIN KABUYA RECONDUIT INFORMATEUR

Au terme de ses consultations en vue d'identifier la majorité parlementaire, l'Informateur Augustin Kabuya a présenté le lundi 26 février son rapport préliminaire au Chef de l'État Félix Tshisekedi.

Dans un communiqué du Directeur de cabinet du Chef de l'État diffusé le lundi soir à la télévision nationale, le Président de la République Félix Tshisekedi a décidé de reconduire l'informateur afin de lui permettre de compléter son rapport.

« Après examen, le Président de la République a reconduit la mission de l'Informateur afin de compléter son rapport par certains éléments structurants qui faciliteront la conclusion d'un accord de Gouvernement entre les membres de la coalition majoritaire, portant sur la composition du Gouvernement et sur les objectifs programmatiques qu'ils se fixent », a révélé le communiqué.

Face à la presse, Augustin Kabuya a déclaré : "Vu la situation que traverse notre pays, j'étais obligé de travailler matin, midi, soir pour terminer le travail dans un laps de temps et faire le rapport auprès de son Excellence Monsieur le Président de la République. »

"Nous avons atteint la majorité. Je peux aller plus loin sans faire trop de commentaires. C'est la première fois dans l'histoire de ce

pays qu'un régime puisse atteindre ce chiffre", a confirmé le Secrétaire général du parti présidentiel.

Désigné informateur le 7 février dernier, pour identifier la majorité à l'Assemblée nationale, Augustin KABUYA a consulté tour à tour toutes les forces politiques ayant au moins un siège à la chambre basse, y compris celles de l'opposition, aux termes des résultats provisoires proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Il a reçu un mandat de trente jours renouvelables.

Les conclusions finales sont attendues par le Président de la République.

Pitshou Makwela



LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DU PRÉSIDENT NAMIBIEN GEINGOB



Arrivé le samedi 24 février à Windhoek, en Namibie, le Président Félix Tshisekedi a assisté aux funérailles du Président namibien, le Dr Hage Geingob, décédé le 4 février à l'âge de 82 ans.

Figure emblématique de l'indépendance et militant anti-apartheid, Hage Geingob a été le troisième Président de la Namibie depuis son indépendance. Ces funérailles avaient réuni de nombreux Chefs d'État et de gouvernement africains, ainsi que des personnalités telles que l'ancien Président congolais Joseph Kabila.

Réunion de la Sadc élargie au Burundi ! En marge des obsèques du Président namibien Hage Geingob à Windhoek, en Namibie, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a participé à une

réunion des pays contributeurs de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), élargie au Burundi.

Outre le Président Félix Tshisekedi, ses homologues Lazarus Chakwera du Malawi, Cyril Ramaphosa d'Afrique du sud et Évariste Ndayishimiye du Burundi ont pris part à cette rencontre.

Quelques officiels de la République Démocratique du Congo, parmi lesquels les vice-Premiers ministres Christophe Lutundula des Affaires Étrangères et Jean-Pierre Bemba de la Défense, le Haut représentant du Chef de l'État Serge Tshibangu et le Chef d'État-major de l'armée congolaise le Général Christian Tshiwewe, ont accompagné le Président de la République à ladite réunion.

Guillaume Modimola



LE PRÉSIDENT TSHISEKEDI A ACCOMPAGNÉ HAGE G. GEINGOB DANS SA DERNIÈRE DEMEURE

Le dimanche 25 février, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a assisté à la cérémonie funéraire organisée à l'occasion de l'inhumation de feu Dr Hage Geingob, ancien Président namibien décédé le 04 février dernier.

Organisée à l'acropole des héros (Heroe's Acre), lieu de sépulture dédié aux héros nationaux namubiens, cette cérémonie empreinte de solennité a été marquée par la présence d'un nombre important des Chefs d'État et de gouvernements venus rendre un dernier hommage à l'illustre disparu.

Après un mot de circonstance prononcé par le Président intérimaire, la dépouille, bouclant la procession, a été acheminée au caveau où le Président Tshisekedi, comme tous ses pairs présents, a jeté une motte de terre sur le cercueil suivant le cérémonial protocolaire.

À la fin de cette cérémonie, le Chef de l'État congolais a pris congé de ses hôtes pour se rendre à l'aéroport.

Bernard Tshishimbi



COMPTE-RENDU DE LA CENT-VINGT-SIXIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 23 février 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a présidé la cent-vingt-sixième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 23 février 2024 à la Cité de l'Union Africaine.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'information ;
- III. Approbation de relevés de décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et adoption des textes.

I. C O M M U N I C A T I O N DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur un seul (01) point, à savoir : sa participation, les 17 et 18 février 2024, à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, à la 37ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine.

Cette session avait pour thème : « L'éducation en Afrique au 21ème siècle : construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès

accru à un apprentissage inclusif tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique. »

Le Président de la République a indiqué que l'éducation, puisqu'il en était ici question, représente, une priorité pour laquelle de nombreuses avancées ont pu être enregistrées dans notre pays. Parmi celles-ci, il a évoqué le programme de la Gratuité de l'enseignement de base mis en œuvre au cours de la précédente législature ; programme à étendre à l'enseignement secondaire, mais également, à en renforcer les conditions de possibilité.

Forte de cette politique, la délégation qu'il a conduite a été, au cours de cette session, confortée dans la vision de notre pays, celle faisant de l'éducation l'un des piliers fondamentaux de notre action ; et pour laquelle, une série d'actions tout comme de réformes sont encore attendues au cours de ce quinquennat.

Réagissant au rapport concernant les activités du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, le Président de la République a rappelé le rôle trouble joué par le Rwanda dans la déstabilisation de la République Démocratique du Congo, remarqué à travers le

déploiement de l'armée rwandaise sur le territoire congolais, en appui aux terroristes du M23.

En effet, en dépit des différentes initiatives de paix qui ont été prises par la communauté internationale et du plan de résolution de la crise issu des processus de Nairobi et de Luanda, le Rwanda demeure un obstacle au retour de la paix dans le Nord-Kivu, en raison de ses ambitions hégémonistes qui le conduisent à vouloir transformer cette partie inaliénable du territoire national en colonie d'exploitation et de peuplement.

Face à cet état de fait, le Président de la République a appelé l'Union Africaine à la mise en œuvre effective du Plan de paix issu des processus Nairobi et de Luanda, qui reste à ce jour la seule voie admise par tous pour le règlement de la crise actuelle.

Par ailleurs, en marge de ces assises, le Président de la République a participé au Mini-Sommet portant sur la crise sécuritaire qui sévit dans la partie Est de notre territoire ; Mini-Sommet convoqué par le Médiateur désigné par l'Union Africaine pour la résolution de ladite crise, à savoir le Président de la République d'Angola, Joao Lourenço.

Au cours de cette rencontre, il a réitéré la position de notre pays, celle arguant que toute négociation avec les terroristes M23 est exclue, et que seules des discussions avec le vrai commanditaire qui n'est autre que le Gouvernement rwandais, ne seraient envisagées qu'au moment où il retirerait ses troupes de toutes les zones occupées, conformément aux dispositions arrêtées par le processus de Luanda.

Aussi, le Président de la République a assisté à la tripartite RDC-Burundi- Afrique du Sud, en rapport avec le déploiement de la mission de la SADC.

Au cours de cette rencontre, il a insisté sur la nécessité de poursuivre l'opérationnalisation rapide de cette force qui dispose d'un mandat offensif pour mettre hors d'état de nuire les éléments du M23 et l'armée rwandaise, dans le cas où ces derniers s'obstinaient à emprunter le chemin de la guerre.

Enfin, le Président de la République a eu des rencontres bilatérales, notamment avec la Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires africaines, Madame Molly Phee à qui il a rappelé la nécessité d'obtenir des sanctions beaucoup plus dissuasives de la part des Etats-Unis d'Amérique à l'encontre du Rwanda, au regard de l'implication active de ce pays dans la dégradation de la situation sécuritaire à l'Est de notre pays.

Intervention du Premier Ministre : Dans la suite de la communication du Président de la République, Chef de

l'Etat, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a, au nom du Gouvernement qu'il a eu l'honneur de diriger pendant presque trois ans, remercié solennellement le Président de la République pour le renouvellement de la confiance, en chargeant son Gouvernement de la mission d'expédier les affaires courantes de la République, en attendant l'aboutissement du processus de formation du nouveau Gouvernement issu des élections démocratiques du 20 décembre 2023.

Ce nouvel acte du Garant du bon fonctionnement de nos Institutions met ainsi les membres de son Gouvernement, une nouvelle fois, devant leurs responsabilités historiques, face à la nécessité de la préservation des intérêts supérieurs de la Nation.

Par conséquent, il a demandé à tous les membres du Gouvernement de continuer de s'acquitter loyalement et fidèlement de leurs tâches, non seulement dans le strict respect des principes du fonctionnement harmonieux des Pouvoirs publics et de la préservation des intérêts supérieurs de la Nation, mais également dans la stricte observance des Instructions du Président de la République édictées dans le cadre de la gestion des affaires courantes définies à l'article 6 de l'Ordonnance portant organisation et fonctionnement du Gouvernement.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport

sur l'état et l'administration du territoire national qui restent globalement calmes.

Au sujet de l'état d'esprit de la population, au cours de la semaine qui se termine, il a épinglé les faits ci-après :

- La satisfaction de l'opinion nationale consécutive à la fermeté affichée par le Président de la République, Chef de l'Etat, lors de la tenue du Mini-sommet d'Addis-Abeba concernant la situation sécuritaire dans la partie Est du pays ;

- Le profond émoi et la stupéfaction de la population consécutifs à la signature du protocole d'accord, ce 19 février 2024, à Bruxelles entre l'Union Européenne et le Rwanda, en vue de favoriser le développement des chaînes de valeur durables pour les matières premières.

Concernant les sinistres et catastrophes, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a fait état des incendies involontaires des habitations en bois et le naufrage d'une embarcation motorisée sur les eaux de la rivière Lubimbe dans la province du Sud-Kivu.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire De son côté, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a brossé la situation sécuritaire du pays qui demeure globalement calme excepté dans quelques zones de la partie Est du pays.

En ce qui concerne l'Ouest du pays, la situation demeure sous contrôle des Forces de Défense et

de Sécurité, en dépit de quelques tentatives de réapparition des insurgés Mobondo.

Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo demeurent déterminées dans leur effort de pacification de l'ensemble du territoire national, a martelé le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense, avant de donner les points saillants sur le plan sécuritaire, notamment dans les provinces du Kwango, du Lualaba, de l'Ituri, du Nord-Kivu, de Tanganyika ainsi que dans la Ville de Kinshasa.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Evolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services
Intervenant en tant qu'invitée, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a passé en revue la conjoncture économique du pays dans un contexte international de persistance des risques liés à des tensions géopolitiques et géostratégiques ainsi qu'aux effets anticipés du dérèglement climatique dans la plupart des zones de production.

Elle a indiqué que les cours des principaux produits miniers exportés par la République Démocratique du Congo ont bien évolué. Le prix de la tonne de cobalt s'est maintenu à 32.750 USD, son niveau depuis fin novembre 2023, alors que le prix du cuivre a connu un accroissement de 1,47%, se situant à 8.341 USD. Le cours de l'or a reculé de 0,81%, d'une semaine à l'autre, se fixant à 2.016 USD l'once.

Au niveau interne, la croissance est estimée à 4,8% en 2024, en recul de 3,8 points par rapport à l'estimation de l'année passée.

Cette croissance serait tirée essentiellement par le secteur primaire, dans sa sous branche industrie extractive.

S'agissant de l'inflation, elle évolue à un rythme moins accéléré, soit 2,31% à la troisième semaine de février 2024, alors qu'à la période correspondante de 2023, elle se situait à 3,58%.

Quant au marché des changes, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,62% à l'indicatif. Par contre, au parallèle, le Franc Congolais s'est apprécié de 0,52%.

Considérant les facteurs de risques internes tels que les conséquences de l'inflation importée sur l'économie nationale et la persistance de la guerre dans la partie Est du pays, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a recommandé l'extension des mesures de stabilisation mises en place par le Gouvernement et par son Institution.

Elle a encouragé le maintien de la préservation de la coordination des actions des politiques budgétaire et monétaire ; la poursuite de la surveillance rigoureuse des facteurs de liquidité par la Banque centrale ainsi que la coordination des politiques sectorielles afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations, et de détendre les pressions sur le marché des change.

Le Conseil a pris acte de cette

Note d'information.

II.4. Réception provisoire des ouvrages de forages à Kisangani
Le Ministre d'Etat, Ministre du développement Rural a informé le Conseil de la réception provisoire de vingt (20) stations solaires de pompage et de traitement d'eau potable à Kisangani dans la province de la Tshopo.

Cette réception s'inscrit dans le cadre de l'exécution du contrat conclu le 21 avril 2021 entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers le Ministère du Développement Rural, et le Consortium Stever Construct Cameroon Sarl.

Ce faisant, il a indiqué que ce projet vise l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable afin de soulager la souffrance de nos populations qui consomment l'eau du fleuve et des puits avec comme conséquence la persistance des maladies d'origine hydrique, des cas de viol des femmes et filles, des assassinats et autres maux que subissent ces populations en quête de cette denrée vitale dans ces milieux périurbains.

Le Ministre d'Etat, Ministre du développement Rural a noté la satisfaction des populations bénéficiaires qui ont vivement remercié le Président de la République, Chef de l'Etat et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour ce projet de desserte en eau potable aux populations des milieux périurbains de Kisangani.

Il a rappelé que la première étape de réception provisoire

des stations solaires de pompage et de traitement d'eau était celle des communes périurbaines de Kinshasa, la prochaine étape s'effectuera dans la province d'Equateur à Lisala et Mbandaka, le Grand Espace Kasai, l'Espace Bandundu à Gungu et à Kikwit. Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.5. Deux notes d'informations du secteur de la jeunesse Le Ministre de la Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale a présenté au Conseil deux notes d'information relatives au lancement du Programme des motos électriques et au lancement du Corps des jeunes Volontaires.

Dans un premier moment, il a souligné que ces lancements s'inscrivent dans le cadre de l'engagement du Gouvernement envers la responsabilité environnementale et l'autonomisation des jeunes ; lequel projet a un impact notable sur l'esprit entrepreneurial.

Une campagne de sensibilisation permettra ainsi au public d'être informé sur les avantages des motocyclettes électriques et les opportunités offertes par le Programme sus-évoqué.

Dans un second moment, il a tablé son intervention sur le lancement du Corps des Jeunes Volontaires qui aura lieu le 26 mars 2024.

Encouragé et soutenu par France Volontaire, ce lancement concerne 150 jeunes et a pour missions de :

- Renforcer l'engagement civique, protéger l'inclusion sociale et consolider la solidarité ;

- Promouvoir le volontariat des Jeunes par la mobilisation, la participation citoyenne, la recherche et la consolidation de la paix et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales, en vue du développement, de l'intégration nationale et de la cohésion sociale ;

- Faciliter le processus d'une insertion sociale, professionnelle et économique de qualité par l'amélioration des différents mécanismes donnant aux jeunes les moyens de maximiser leurs capacités, leurs ressources et leurs opportunités ;
- et - Développer un dispositif fonctionnel et inclusif.

Le Conseil a pris acte de ces notes d'information.

III. APPROBATION DE RELEVES DE DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté un relevé de décisions prises lors de la 125ème Réunion ordinaire du Gouvernement tenue le vendredi 16 février 2024.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN TEXTE

IV.1. Projet d'Ordonnance-Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège La Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de 15 jours prenant cours le 27 février 2024.

Elle a soutenu que cette prorogation permettra ainsi le maintien des contre-offensives de nos Forces contre l'armée

rwandaise en coalition avec les terroristes M23 et la traque engagée contre les ADF/MTM qui insécurisent nos populations dans quelques zones de la partie Est de la République Démocratique du Congo.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi. Commencée à 14h20', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h30'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication et Médias Porte-parole du Gouvernement

LPDA
LISEZ
ET
FAITES
LIRE

LA VILLE DE KISANGANI BÉNÉFICIE DE 20 STATIONS SOLAIRES DE POMPAGE ET TRAITEMENT D'EAU

Le ministre du Développement rural François Rubota a annoncé, le vendredi 23 février 2024 à la réunion du Conseil des ministres, la réception provisoire des matériels de forage à Kisangani, chef-lieu de la Tshopo.

Il s'agit notamment de vingt (20) stations solaires de pompage et de traitement d'eau devant servir à l'amélioration de la desserte en eau potable à Kisangani.

Selon le compte-rendu du Conseil des ministres élaboré par le porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya, cette acquisition s'inscrit dans le cadre de l'exécution du contrat conclu en avril 2021 entre le gouvernement congolais, via le ministère du Développement rural, et le consortium Stever construct Cameroon Sarl.

Par ce contrat, le gouvernement vise l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable afin de soulager la souffrance des populations qui consomment l'eau du fleuve et des puits.

Une situation ayant comme conséquence la persistance des maladies d'origine hydrique, des cas de viol des femmes et filles, des assassinats et autres maux que subissent ces populations en quête de cette denrée vitale dans ces milieux périurbains.

Le ministre d'État, ministre du Développement rural a noté la satisfaction des populations bénéficiaires qui ont vivement remercié le Président de la République et le Premier Ministre, pour ce projet de desserte en eau potable aux populations des milieux périurbains de Kisangani.

Notons que la ville de Kinshasa a été la première bénéficiaire de ce projet avec la réception et l'installation des mêmes matériels dans les communes périurbaines de la capitale congolaise.

Le ministre a fait savoir qu'après Kinshasa, le projet doit s'étendre dans d'autres provinces du pays, notamment à l'Équateur, dans l'Espace grand Kasai et grand Bandundu.

Christian Kusema



LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI EST REVENU SUR SA PARTICIPATION AU 37^{ème} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

A l'occasion du Conseil des ministres du vendredi 23 février, le Président de la République a fait une communication sur sa participation à la 37^{ème} Assemblée générale des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine organisée du 17 au 18 février à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Il a indiqué que l'éducation représente une priorité pour laquelle de nombreuses avancées ont pu être enregistrées en République démocratique du Congo. Parmi celles-ci, il a évoqué le programme de la Gratuité de l'enseignement de base mis en œuvre au cours de la précédente législature; programme à étendre à l'enseignement secondaire, mais également, à en renforcer les conditions de possibilité.

Forte de cette politique, la délégation qu'il a conduite a été, au cours de cette session, confortée dans la vision de la RDC faisant de l'éducation l'un des piliers fondamentaux de notre action.

Pour ce faire, une série d'actions tout comme de réformes sont encore attendues au cours de ce quinquennat.

Réagissant au rapport concernant les activités du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, le Président de la

République a rappelé le rôle trouble joué par le Rwanda dans la déstabilisation de la République Démocratique du Congo, remarqué à travers le déploiement de l'armée rwandaise sur le territoire congolais, en appui aux terroristes du M23.

En dépit de différentes initiatives de paix qui ont été prises par la communauté internationale et du plan de résolution de la crise issu des processus de Nairobi et de Luanda, le Rwanda demeure un obstacle au retour de la paix dans le Nord-Kivu.

Ce, en raison de ses ambitions hégémonistes qui le conduisent à vouloir transformer cette partie inaliénable du territoire national en colonie d'exploitation et de peuplement.

Face à cet état des faits, le Président de la République a appelé l'Union Africaine à la mise en œuvre effective du Plan de paix issu des processus Nairobi et de Luanda, qui reste à ce jour la seule voie admise par tous pour le règlement de la crise actuelle.

Par ailleurs, en marge de ces assises, le Président Félix Tshisekedi a participé au mini-sommet portant sur la crise sécuritaire qui sévit dans la partie Est de notre territoire.

Cette rencontre était convoquée par le Président Joao Lourenço, médiateur désigné par l'Union Africaine pour la résolution de

ladite crise. Le Président Félix Tshisekedi a réitéré la position de la RDC, celle arguant que toute négociation avec les terroristes du M23 est exclue, et que seules des discussions avec le vrai commanditaire qui n'est autre que le gouvernement rwandais, ne seraient envisagées qu'au moment où il retirerait ses troupes de toutes les zones occupées, conformément aux dispositions arrêtées par le processus de Luanda.

**Chris MUMPAKANI
ATEMVUL**



LE GOUVERNEUR DE LA BCC RECOMMANDE L'EXTENSION DES MESURES DE STABILISATION MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT ET PAR SON INSTITUTION

La réunion de Conseil des ministres tenue en début du week-end dernier a mis un accent sur l'évolution de la situation récente sur le marché de change ainsi que des biens et services.

À ce sujet, la gouverneure de la Banque centrale du Congo (BCC), Esther Malangu Kabedi, intervenant en tant qu'invitée, a indiqué que l'inflation évolue à un rythme moins accéléré, soit 2,31% à la troisième semaine de février 2024, alors qu'à la période correspondante de 2023, elle se situait à 3,58%.

Considérant les facteurs de risques internes tels que les conséquences de l'inflation importée sur l'économie nationale et la persistance de la guerre dans la partie Est du pays, elle a recommandé l'extension des mesures de stabilisation mises en place par le Gouvernement et par son Institution.

Le numéro un de la BCC a encouragé le maintien de la préservation de la coordination des actions des politiques budgétaire et monétaire ; la poursuite de la surveillance rigoureuse des facteurs de liquidité par la Banque centrale ainsi que la coordination des politiques sectorielles. Elle estime que cela va contribuer à réduire la dépendance du pays vis-à-vis

des importations, et de détendre les pressions sur le marché de change.

Elle a passé en revue la conjoncture économique du pays dans un contexte international de persistance des risques liés à des tensions géopolitiques et géostratégiques ainsi qu'aux effets anticipés du dérèglement climatique dans la plupart des zones de production.

«Les cours des principaux produits miniers exportés par la République démocratique du Congo ont bien évolué. Le prix de la tonne de cobalt s'est maintenu à 32.750 USD, son niveau depuis fin novembre 2023, alors que le prix du cuivre a connu un accroissement de 1,47%, se situant à 8.341 USD. Le cours de l'or a reculé de 0,81%, d'une semaine à l'autre, se fixant à 2.016 USD l'once», a-t-elle indiqué.

Au niveau interne, la croissance est estimée à 4,8% en 2024, en recul de 3,8 points par rapport à l'estimation de l'année passée. Cette croissance serait tirée essentiellement par le secteur primaire, dans sa sous-branche industrie extractive.

Quant au marché de change, la monnaie nationale s'est dépréciée de 0,62% à l'indicatif. Par contre au parallèle, le Franc congolais s'est apprécié de 0,52%.

Le Franc congolais, monnaie nationale de la République démocratique du Congo a enregistré, au 26 janvier 2024, une dépréciation hebdomadaire de 1,34 % à l'indicatif, situant le taux à 2.727,48 CDF le dollar américain.

La même situation a été également renseignée sur le marché parallèle qui enregistre une légère variation négative de l'ordre de 0,50% à 2.703,44 CDF, le dollar américain.

« Au 26 janvier 2024, la monnaie nationale a enregistré une dépréciation hebdomadaire de 1,34 % à l'indicatif, situant le taux à 2.727,48 CDF le dollar américain. Au parallèle, le taux de change parallèle s'est établi à 2.703,44 CDF, soit une légère dépréciation de 0,50 %. », renseigne la note de conjoncture de la BCC.

Dans les grandes villes des provinces, le taux de change moyen s'est situé à 2.710,61 CDF, soit un taux de dépréciation hebdomadaire de 0,24 %. Il y a lieu de noter que la dépréciation de la monnaie nationale est susceptible d'occasionner une hausse des prix des biens et services sur le marché.

Pitshou Makwela

LE GOUVERNEMENT LANCE UN PROGRAMME DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES

Le ministre de la jeunesse, initiation à la nouvelle citoyenneté et cohésion nationale a révélé ce projet, lors de la cent-vingt-sixième réunion des ministres à la cité de l'Union africaine, à Kinshasa.

Dans ses notes d'information, Yves Bunkulu Zola révèle que son ministère se prépare à lancer un programme des motocyclettes électriques et d'un corps des jeunes volontaires.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement du gouvernement envers la responsabilité environnementale et

l'autonomisation des jeunes afin de susciter l'esprit entrepreneurial.

Une campagne de sensibilisation est prévue pour informer le public sur les avantages des motocyclettes électriques et d'autres opportunités offertes par ce programme.

À ce sujet, le ministre a annoncé au Conseil que le 26 mars 2024 interviendra le lancement du corps des jeunes volontaires.

150 jeunes seront impliqués pour notamment consolider la solidarité et la paix; promouvoir le volontariat des jeunes et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales.

Ils militeront aussi pour rendre facile l'insertion sociale et économique de qualité par l'amélioration des mécanismes donnant aux jeunes les moyens de maximiser leurs opportunités.

Jules Tshitumbayi



**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

LE PROJET D'ORDONNANCE-LOI PORTANT AUTORISATION DE LA PROROGATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE A ÉTÉ ADOPTÉ EN CONSEIL DES MINISTRES



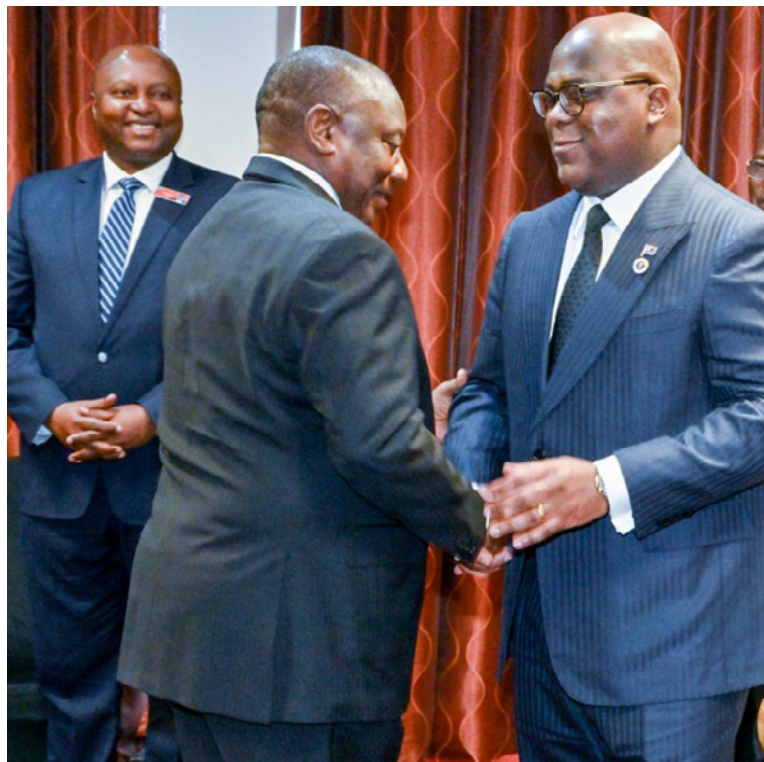
La Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de 15 jours, prenant cours le 27 février 2024.

Elle a soutenu que cette prorogation permettra ainsi le maintien des contre-offensives de nos Forces contre l'armée rwandaise en coalition avec les terroristes M23 et la traque engagée contre les ADF/MTM qui insécurisent nos populations dans quelques zones de la partie Est de la République Démocratique du Congo. Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet d'Ordonnance-Loi.

Pour rappel, c'est depuis mai 2021 que le Président de la République Félix Tshisekedi a décrété l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. L'objectif est d'éradiquer les groupes armés qui écument cette partie Est de la RD-Congo.

Fanny KIKUFI NZAMBA

SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

SIXIÈME REVUE DE PROGRAMME : RÉUNION ENTRE LE DIRECTEUR DE CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT ET LA DÉLÉGATION DU FMI

La délégation du Fonds monétaire International (FMI) s'est entretenue avec le Directeur de cabinet du Chef de l'État Guylain Nyembo, le mercredi 28 février 2024 au Palais de la nation. Au menu de ces échanges, la préparation de la mission pour la sixième revue.

"C'est pour faire le point à monsieur le Directeur de cabinet sur la mission que nous avons commencée la semaine dernière et qui s'achève aujourd'hui.

C'est une mission technique pour préparer la sixième revue qui se tiendra fin avril et début mai, pour évaluer les performances de la dernière revue du programme ", a déclaré Calixte Ahokposi, chef de mission du FMI pour la République Démocratique du Congo.

"Comme on l'a dit lors du programme de la cinquième revue, c'est la première fois que ce pays est passé jusqu'à la 5ème revue d'un programme.

Cela veut dire qu'il y a un engagement. Il y a des efforts qui ont été faits, des réformes qui ont été mises en œuvre.

Maintenant, on attend passer à la prochaine revue, on fera l'évaluation pour voir si la RDC a

fini cette revue également ", a-t-il ajouté.

Le conseil d'administration du FMI, réuni en décembre de l'année dernière à Washington (USA), avait approuvé la cinquième revue du programme triennal avec la RDC, soutenu par la facilité de crédit. 202,1 millions de dollars américains avaient été décaissés à cet effet.

Malgré la situation sociopolitique et sécuritaire difficile, dit le communiqué du FMI, les autorités congolaises sont restées déterminées à préserver les objectifs du programme, notamment en limitant les dérapages macroéconomiques et en poursuivant la mise en œuvre du programme de réformes économiques.

Ce contexte macroéconomique difficile appelle des politiques budgétaires prudentes, notamment en réduisant les dépenses non essentielles et en améliorant l'efficacité des dépenses, la gouvernance et la transparence.

Les rapports entre Kinshasa et les institutions de Bretton Woods se sont améliorés davantage améliorés depuis l'arrivée de Félix Tshisekedi au pouvoir.

La RDC est en programme avec le FMI depuis juillet 2021.

Après les deux premiers accords, les services du FMI étaient parvenus fin décembre 2022 et mi 2023 à un accord au niveau des services avec la RDC sur la troisième et quatrième revue de la Facilité élargie de crédit.

Pitshou Makwela



PDL-145 T : BIENTÔT LA MISE EN PLACE EFFECTIVE DU CNCP

Sur instruction du Président Félix Tshisekedi, le Directeur de cabinet du Chef de l'État, Monsieur Guylain Nyembo a organisé une séance de travail, le lundi 26 février au Palais de la Nation, avec une délégation du Comité national de contrôle du Programme (CNCP).

Cette séance de travail était basée sur le reporting du cadre institutionnel du Programme de développement des 145 Territoires et la mise en place du Comité national de contrôle du programme (CNCP).

Toutes les structures impliquées dans la matérialisation du PDL-145T, parmi lesquelles la Primature, le ministère du Plan, l'Inspection générale des finances, le Bureau central de coordination (Bceco) ainsi que les experts du cabinet du Chef de l'État avaient pris part à ladite réunion.

Après une étude minutieuse du cadre institutionnel et de la faisabilité de ce projet de mise en place du CNCP, le Directeur de cabinet du Chef de l'État a invité les différentes parties prenantes à la constitution d'une équipe de travail qui, pendant une semaine se chargera de déterminer la bonne méthodologie de fonctionnement du Comité national de contrôle du programme (CNCP).

La restitution de cette étude



devra s'effectuer au cours d'une nouvelle séance de travail prévue le lundi 04 mars prochain.

Pour rappel, c'est dans le but d'assurer la mise en œuvre effective du PDL-145T que le Chef de l'État Félix Tshisekedi a pris une ordonnance portant création, organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de la mise en œuvre et de suivi et évaluation de ce programme, dénommé Comité national du contrôle de programme.

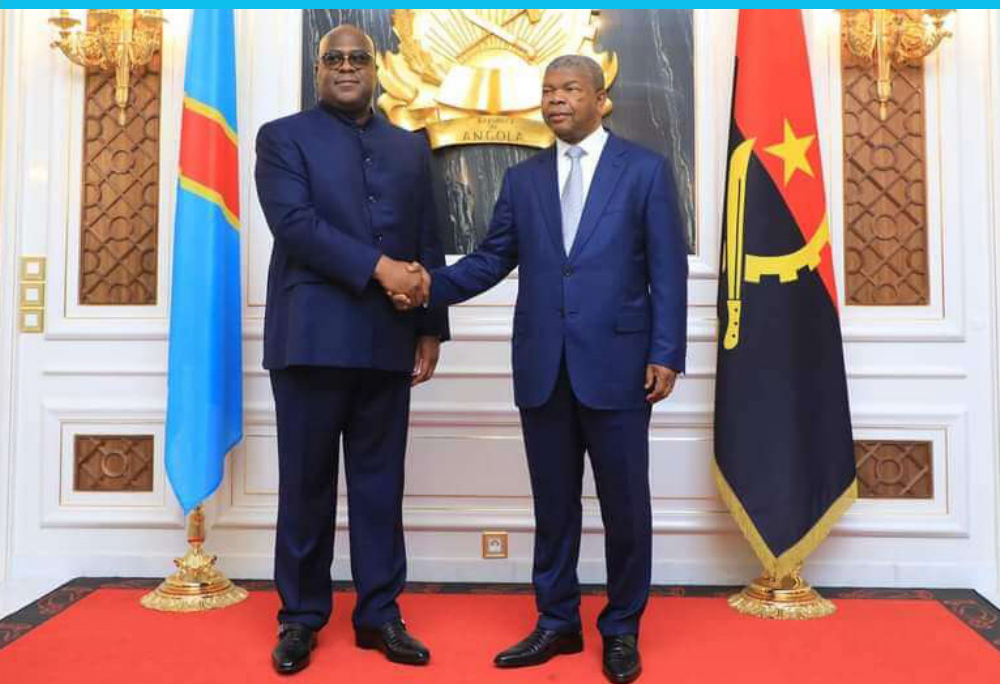
Cette structure qui a vocation de renseigner le Président de la République, qui est le Président du comité de pilotage du PDL-145 T, sur l'état d'avancement et la qualité des travaux prévus dans le cadre de la mise en œuvre effective de ce programme.

C'est un outil qui permet au Chef de l'État, en sa qualité d'autorité d'impulsion, d'orientation et de décisions de canaliser et d'assurer l'atteinte des objectifs fixés pour ce vaste programme salubre pour la République démocratique du Congo.

Chris Mumpakani Atem



TÊTE-À-TÊTE À HUIS-CLOS ENTRE LES PRÉSIDENTS FÉLIX TSHISEKEDI ET JOÃO LOURENÇO LE MARDI 27 FÉVRIER À LUANDA EN ANGOLA.



LE PHARE rapporte :
« Les préalables de Tshisekedi pour dialoguer avec Kagame ».

Selon le journal, le principe du dialogue entre les Présidents Félix-Antoine Tshisekedi de la RDC et Paul Kagame du Rwanda semble acquis.

C'est ce qui ressort de l'entretien de plus de trois heures, hier mardi 27 février 2024 à Luanda, entre le Chef de l'État congolais et son homologue angolais João Lourenço, médiateur principal entre les deux protagonistes dans le cadre de la crise sécuritaire qui prévaut dans la partie Est du territoire congolais.

Bien qu'il n'y ait eu ni conférence de presse commune, ni communiqué final, signale le tabloïd, l'idée d'une rencontre entre les Présidents Tshisekedi et Kagame, dans un avenir proche, fait du chemin, sous réserve de certains préalables posés de longue date par le Chef de l'État congolais...

FORUM DES AS note :
« Retombées de la réunion bilatérale de Luanda : Fatshi donne son accord de principe pour rencontrer Kagame ».

Au journal de préciser qu'aucune date n'a été cochée. Cependant, martèle le quotidien, la médiation angolaise par le

biais de ces discussions à Luanda, semble avoir ouvert la voie à une désescalade.

Il incombe désormais aux médiateurs de travailler sur les modalités concrètes d'une rencontre entre les Présidents des deux pays afin de tenter de résoudre définitivement la crise qui oppose la RD Congo et le Rwanda ces derniers mois.

L'AVENIR écrit :
« À Luanda : Tshisekedi pose des conditions avant le face-à-face avec Kagame ».

À ce sujet, le journal signale que la position du Président Félix Tshisekedi est restée inchangée : une telle rencontre n'est possible qu'à la "seule condition sine qua non d'un retrait immédiat des troupes militaires du RDF du territoire congolais, la cessation des hostilités au front et le cantonnement des groupes terroristes du M23".

Dans cette rencontre de Luanda, le Président Félix Tshisekedi est accompagné de ses deux Vice-Premiers ministres de la Défense Jean-Pierre Bemba et celui des Affaires étrangères Christophe Lutundula, du ministre d'État Antipas Mbusa ainsi que de son Haut Représentant Serge



Tshibangu.

INFOS 24 clame :

« **Position ferme de Tshisekedi résignifiée à Lourenço "Pas de rencontre avec Kagame sans le retrait des RDF du territoire congolais" ».**

Au journal de préciser que le tête-à-tête à huis-clos entre les Présidents Félix Tshisekedi et João Lourenço n'a donné lieu à aucune déclaration de la part des deux Chefs d'État.

Enfin, CONGO NOUVEAU titre : « Rencontre bilatérale en Angola, Tshisekedi-Kagame : le statut quo demeure à Luanda ».

Le confrère rappelle qu'il sied

de rappeler qu'au cours du mini-sommet d'Addis-Abeba, le médiateur Lourenço avait fait part de son souhait d'obtenir une rencontre directe entre le Chef de l'État congolais et son homologue du Rwanda.

La position du Président Félix Tshisekedi est restée inchangée : une telle rencontre n'est possible qu'à la « seule condition sine qua non d'un retrait immédiat des troupes militaires du RDF du territoire congolais, la cessation des hostilités au front et le cantonnement des groupes terroristes du M23 ».

Mais le Rwanda a déjà fait part de sa position, point n'est besoin de

retirer ses troupes du sol congolais tant que ses préalables n'ont pas été rencontrés par Kinshasa.

Pitshou Makwela

**LPDA
CHEZ VOUS**

LES DOULEURS DE L'ENFANTEMENT D'UN NOUVEAU CONGO

Il y a des mots qui résument bien des situations.

Au cours de son briefing "grand format" avec la presse à la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC), le Président Félix Tshisekedi l'a bien résumé.

"Ce sont les douleurs de l'enfantement d'un nouveau Congo". Ces mots rappellent ceux prononcés durant son premier mandat en lingala : "Mboka ekufa kala" (ndlr : "le pays est mort depuis longtemps").

C'est osé pour un Chef d'État mais tellement vrai pour des observateurs avertis.

À la prestation de serment de M'zee Laurent Désiré Kabila en 1997, au stade des Martyrs, feu le Président angolais Eduardo Dos Santos avait déclaré : " dans votre pays, Monsieur le Président, tout est à faire et ce qui a été fait est à refaire".

L'homme d'État angolais était bien placé pour le dire en tant qu'ancien kinois de la commune de N'Djili. Mais la parenthèse de la gouvernance kabiliste du père et du fils n'a pas vraiment changé la situation du Congo-Kinshasa.

Rétablir la paix, sortir la population de la pauvreté et réinstaurer l'autorité de l'État partout relèvent aujourd'hui de douze travaux d'Hercule.

Dans la partie Est de la République démocratique du Congo, il faut rétablir la paix avec notamment la montée en puissance des FARDC.

Partout dans le pays, l'autorité de l'État dans tous les domaines doit être rétablie.

Il faut également sortir de la pauvreté plus de 70% de la population dont plus du quart, soit 27 millions, connaissent une crise alimentaire aiguë (la plus importante au monde en chiffre absolu).

Mais "les douleurs de enfantement" s'expliquent aussi par le fait qu'au pays comme à l'étranger, des personnes malveillantes ont parié sur l'échec de la RDC, sur son dépeçage voire sur sa disparition.

Voir le grand "Léopard d'Afrique" se relever, sortir ses griffes et ses crocs leur est inadmissible.

C'est pourtant la vocation du pays du grand fleuve Congo, qui peut certes s'inspirer des exemples réussis dans le monde tout en se fixant l'objectif de se définir son propre modèle adéquat développement.

"Il n'est pas facile d'être le Zaïre" aimait le dire le Maréchal Mobutu. Toute la lutte consiste donc à accepter les sacrifices qu'exige le décollage définitif de la RDC pour qu'elle atteigne le firmament

des puissances mondiales. Ce sont justement ces sacrifices qui constituent "les douleurs de l'enfantement pour un nouveau Congo" qui n'aura rien à voir avec celui d'aujourd'hui. FATSHI l'a bien compris.

À la classe politique de faire de même pour bien le seconder dans sa tâche noble et salubre pour la nation.

Mazé Mwakumanya





Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumanya
Julie Tshienda
Nguylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutilla
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Nkyungu

Designer:

Serge Muanza Binsoum



LPDA
CHEZ VOUS



**Copyright Cellule de Communication
Présidentielle Février 2024**
